



CAPITALISATION

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS ET ONG DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ŒUVRANT POUR LE CLIMAT

Contact de la commission Climat et développement :
Lucas Winkelmann
Email : l.winkelmann@geres.eu
www.coordinationsud.org

Avec le soutien financier de l'Agence française de développement



Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel des organismes ayant apporté leur soutien financier.

Reproduction et traduction autorisées, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et information préalable auprès du service Communication de Coordination SUD.

Édition février 2022

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui plus de 170 ONG, dont une centaine via six collectifs d'associations (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde ; la défense et la promotion des ONG ; la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin l'appui et le renforcement des ONG françaises.

La commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD :

Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la commission Climat et développement (CCD).

Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement. À cette fin, ses membres agissent par (I) le renforcement des capacités des acteurs du développement, (II) la production de savoir en lien avec le monde de la recherche, (III) la construction de positionnement commun pour une communication et un plaidoyer efficace auprès des décideuses et décideurs français-e-s et européen-ne-s et (IV) le partage et la capitalisation sur les expériences de chacun et chacune.

La CCD peut compter sur l'appui de réseaux partenaires en France et dans les pays d'intervention de ses membres. Elle regroupe les organisations suivantes : 4D, Action Contre la Faim, ActionAid FrancePeuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubienne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde, Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Initiative Développement, Oxfam France, et WWF. Ainsi que les organisations invitées all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, RAC-France, RePR.

Merci aux contributeurs et contributrices pour ce travail de capitalisation :

Christian CABRIT, Initiative Développement (ID)

Myriam MACKIEWICZ, Agronomes & Vétérinaires Sans Frontières (AVSF)

Benoît Lambert, Association la Voûte Nubienne (AVN)

Aurélié CEINOS, CARE

Tania CHAUVIN, Electriciens sans frontières

Maud FERRER, Guillaume QUELIN, Marc EVRAD, GRET

Fiona PEDEBOY, Geres

À l'Equipe d'animation : Camille TIGNON, Initiative Développement et Lucas WINKELMAN,

Geres et à Elise BADIN pour le sondage diffusé au sein de la CCD

Et aux participant.es : Damien HUET et Quentin GUIGNARD, Association Bilan Carbone et

Aline HUBERT, Groupe URD



L'Association Bilan Carbone (ABC) œuvre depuis 2011 pour la transition vers une société sobre en carbone, en France comme à l'étranger. Elle met à disposition des organisations des outils et méthodes (Bilan Carbone, Système de Management des GES, plateforme GESTe), tout

en élaborant des solutions pour répondre aux besoins des acteurs de la transition bas-carbone. Elle a également pour mission d'informer les organisations sur les bonnes pratiques et de favoriser l'harmonisation des expériences de gestion des émissions.

En savoir plus : <https://www.associationbilancarbonate.fr/>



Le groupe Urgence –Réhabilitation- Développement (URD) est un think-tank indépendant fondé en 1993 et spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques pour l'action humanitaire et la gestion des fragilités. Attaché à l'échange de connaissances et à l'apprentissage collectif, il accompagne les acteurs de l'aide dans les processus d'amélioration de la qualité de leurs interventions.

En savoir plus : <https://www.urd.org/fr/le-groupe-urd/>

SOMMAIRE

Avant-propos	6
Introduction	7

PARTIE I P.9 **PRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES DES MEMBRES DE LA CCD**



P. 10
Mesurer son empreinte carbone : retour
d'expériences sur le périmètre, les outils et
les moyens

P. 12
Passer à l'action : retours d'expériences des
organisations sur les freins et leviers à la mise
en œuvre d'actions de réduction de leurs
émissions GES

PARTIE II P.15 **QUELLES PISTES D' ACTIONS COLLECTIVES POUR LES ORGANISATIONS DE LA CCD SOUHAITANT ÉLABORER OU CONSOLIDER LEUR TRAJECTOIRE BAS CARBONE?**



AVANT-PROPOS

Quel cadre de la capitalisation pour la CCD ?

La commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD regroupe 24 organisations de la société civile (OSC) et permet aux acteur·rice·s non étatiques français·e·s de mettre en œuvre une réponse commune, structurée et efficace face aux défis soulevés par les changements climatiques.

Ses travaux sont encadrés par le Projet d'appui à la mobilisation des ONG françaises sur le climat (PAMOC3) et structurés en trois axes :

1. Un premier axe qui vise à renforcer les capacités climat des équipes des OSC en France et dans leurs pays d'intervention, ainsi que celles de leurs partenaires de terrain.
2. Un second axe consacré à la production d'un savoir scientifique et technique sur les interactions climat-développement, aisément déclinable sur le terrain.
3. Un troisième axe visant à influencer les pouvoirs publics français afin d'accroître la cohérence climat des politiques au regard des engagements pris dans l'Accord de Paris et l'Agenda 2030.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces trois axes, le PAMOC3 accorde une place prépondérante à la capitalisation des expériences terrain des membres de la CCD en suivant la logique de construction suivante :

- à travers la capitalisation, réunir les acteurs et actrices de la CCD impliqué·e·s sur de tels projets pour interroger, en interne, les pratiques de terrain ;
- selon les résultats issus des ateliers de capitalisation, produire un document de décryptage sur le sujet, en impliquant les réseaux spécialisés pertinents afin d'élargir les perspectives de réflexion ;
- enfin, en bout de chaîne, réaliser un travail de plaidoyer issu de l'ensemble de ces ateliers de capitalisation à destination des cibles pertinentes ;
- en parallèle, alimenter les modules de formation réalisés pour le premier axe, avec les contenus de la capitalisation.

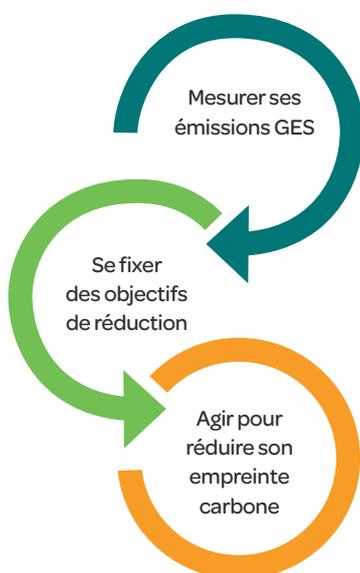
Le présent livrable de capitalisation est issu du cinquième atelier d'échange d'expériences Le présent livrable de capitalisation est issu du cinquième atelier d'échange d'expériences mené dans le cadre de la commission CCD qui a eu lieu le 03 septembre 2021 autour du thème « Stratégies RSO de nos organisations de solidarité internationale » et avec enjeu central « Définir une stratégie de réduction de l'empreinte carbone : quels objectifs se fixer, quels outils mobiliser et quelles actions mutualiser en tenant compte de nos spécificités ? ».

Cet atelier a réuni des représentant·e·s d'Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), de CARE France, d'Initiative Développement (ID), du Geres, du GRET, d'Electriciens sans frontières et de l'Association la Voûte Nubienne (AVN). Les expériences des ONG présentes étaient au cœur de cet atelier, afin d'en présenter les succès et les limites. Les échanges directs entre pairs, riches et essentiels à l'amélioration des pratiques, ne peuvent être rendus en l'état dans une synthèse écrite. Ce livrable s'attache donc à présenter les idées principales de ces échanges, sans avoir la prétention d'en rendre tout le contenu avec sa part d'informel.

INTRODUCTION

Quel lien entre RSO, Climat et ONG de solidarité internationale ?

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) est une démarche de contribution volontaire des entreprises, associations, collectivités, etc. aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), ayant pour cadre de référence la norme internationale ISO 26 000 qui propose aux organisations d'orienter leurs stratégies vers un comportement plus responsable. Les stratégies RSO visent donc à mieux prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux.



Les ONG de solidarité internationale proposent des actions à forte dimension sociale, en faveur de l'atteinte des objectifs de développement durable et de l'innovation. Mais au-delà des projets, le prisme « RSO » invite à se questionner sur les principes de gouvernance et de gestion propres à nos modes de fonctionnement : nos pratiques internes sont-elles responsables et en adéquation avec les valeurs que nous souhaitons promouvoir sur les différents territoires d'intervention ?

Pour les ONG qui travaillent sur le Climat, évaluer ses pratiques internes pour aller dans le sens d'actions plus responsables appelle à s'intéresser tout particulièrement aux enjeux de réduction de notre empreinte environnementale au quotidien, au siège comme dans la mise en œuvre des projets sur le terrain. Compte-tenu des enjeux, des spécificités des organisations participantes et de la durée de l'atelier, le choix a été fait collectivement de se concentrer sur les enjeux de réduction de l'empreinte carbone.

Les enjeux stratégiques autour de l'empreinte carbone : aller au-delà de l'estimation et se fixer des objectifs de réduction

D'après un sondage en ligne publié au sein de la Commission Climat et Développement (CCD) en amont de l'atelier capitalisation¹, **50 % des organisations de solidarité internationale ont déjà mis en œuvre des méthodologies de comptabilité de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**, qu'il s'agisse de la méthodologie ADEME du Bilan Carbone ou d'une méthode développée en interne (dans la plupart des cas). Toutes ont pour périmètre de calcul actuel les activités de leur siège en France. Parmi elles, 86% incluent les déplacements de leurs salarié-e-s entre le siège et le terrain, et 43% leur empreinte au siège et au sein de leurs représentations pays sur certains territoires d'intervention. Même si des réflexions sont en cours dans la plupart des organisations pour étendre le périmètre de comptage et éventuellement y inclure les différents programmes mis en œuvre, **aucune organisation répondante n'a développé à ce jour de méthodologie de comptabilité intégrant systématiquement des activités projets.**

1. Questionnaire en ligne diffusé en juin 2021 et auquel ont répondu 12 organisations de solidarité internationale.

À la question de savoir si les organisations se sont fixées des **objectifs de réduction de leur empreinte carbone, 83 % affirment que non**. 58 % des répondantes soulignent malgré tout que des actions de réduction concrètes sont mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre au sein de leur organisation. On y retrouve essentiellement des activités visant un changement de pratiques (tri des déchets, conception et publication de guides du salarié écoresponsable, adoption de politiques d'achats et de déplacement plus responsables, etc.). La plupart des organisations ont également mentionné les réflexions initiées collectivement autour des **enjeux de réduction des déplacements (avion et autres modes de transports), principal poste d'émission de leur siège et des représentations pays**.

Les résultats de ce sondage invitent à se questionner sur la finalité des méthodes de comptabilité des émissions GES. Comme rappelé par l'Association Bilan Carbone, **l'objectif de la méthodologie Bilan Carbone n'est pas de comptabiliser ses émissions GES mais bien de cerner ses principaux postes d'émission dans le but de définir ses objectifs de réduction et un plan d'actions qui permettra de les atteindre**. Il s'agit donc d'un outil d'aide à la prise de décisions. Les organisations membres de la Commission Climat ne sont pas sans ignorer ce cheminement. Plusieurs initiatives et réflexions sont en cours, qu'elles soient individuelles et/ou collectives. L'atelier capitalisation avait donc pour objectif de questionner plusieurs enjeux :

- 1. Quels sont les freins et leviers à la définition d'une stratégie bas-carbone au sein de nos organisations ?**
- 2. Est-il possible de mutualiser nos outils et méthodologies tout en tenant compte de nos spécificités ?**

Ces deux axes ont été les fils conducteurs du partage d'expériences entre participants•es.



1.

**PRÉSENTATION DES EXPÉRIENCES
DES MEMBRES DE LA CCD**

MESURER SON EMPREINTE CARBONE : RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LE PÉRIMÈTRE, LES OUTILS ET LES MOYENS

Un certain nombre d'organisations ont initié la mesure de leurs émissions GES depuis plusieurs années :

- **CARE France** a réalisé un premier Bilan Carbone en 2009 par l'intermédiaire d'un cabinet externe (année de référence), et l'a réactualisé en 2014. Après cette réactualisation, il a été décidé de se concentrer pour le suivi annuel sur un périmètre de suivi réduit (représentant plus 80% des émissions). Ce périmètre réduit inclut la consommation énergétique et les déplacements aériens. Ils sont suivis en interne et présentés chaque année dans le rapport RSO de l'organisation. Un nouveau bilan est en cours de réalisation et étend le périmètre de comptage aux représentations pays. CARE International a également développé une *Smart Travel Policy* en 2016 pour l'ensemble des bureaux pays. Cette dernière n'est pas toujours connue ou mise en œuvre par tou-te-s. Un système de suivi des émissions partielles (avion, autres véhicules, consommation des bureaux) obligatoire est en place pour permettre d'avoir une meilleure vision des émissions annuelles de la confédération sur ce périmètre.
- **Le Geres** mesure son empreinte carbone siège depuis 2019 avec les données de l'ADEME. Une fois réalisé, le bilan des émissions est transmis à la direction générale et validé en Assemblée Générale. Des réflexions sont actuellement en cours pour étendre le périmètre de comptage aux activités terrain, avec une méthodologie adaptée à la mesure des émissions GES au sein des projets. Des ateliers participatifs doivent être réalisés pour imaginer des pistes de réduction de cette empreinte.
- **Entrepreneurs du Monde** mesure son empreinte carbone siège depuis 2017 (année de référence). Le principal poste d'émissions étant les déplacements (85% des émissions de la structure), l'organisation a mis en place une application d'enregistrement automatique des émissions de CO2 (logiciel). Un groupe de travail s'est également constitué pour étendre le périmètre de calcul aux activités et intégrer des actions de réduction dans les cadres logiques (programme de gestion des déchets, développement de fermes agro écologiques, etc.).
- **Le GRET** a réalisé un premier bilan carbone en 2014 (année de référence), avec pour périmètre de comptage le siège et les représentations pays. Une nouvelle stratégie carbone est en cours de définition pour valider un nouveau plan d'action en 2022 et un groupe de travail « transition écologique » a été créé en 2019. Après avoir défini les différentes modalités possibles d'engagement du GRET dans la réduction et/ou la compensation de ses émissions de GES à l'aide d'un arbre à solutions, le Groupe de Travail anime des ateliers participatifs afin de présélectionner les stratégies de réduction les plus pertinentes et adaptées (le cap global, la répartition des efforts / objectifs différenciés, les modalités de mise en œuvre et de suivi des réductions d'émission, etc.). Un vote en AG sera organisé en avril 2022 pour choisir collectivement la stratégie à retenir. Les plans opérationnels de réduction seront construits à la suite.
- **Électriciens sans Frontières** avait créé par le passé un outil en interne pour mesurer les émissions de GES du siège, des délégations régionales et des projets (déplacement, approvisionnement). Simple d'utilisation, il avait pour objectif d'être facilement utilisé par l'ensemble des bénévoles de l'association (qui mettent en œuvre les projets de terrain et sont réunies au sein de délégations régionales). L'ONG est actuellement dans un travail de définition de sa politique environnementale et signataire de la déclaration d'engagement ci-dessous ainsi que partie prenante du groupe de travail sur le sujet.

- À l'initiative du Groupe URD, plusieurs ONG souhaitant développer une démarche environnementale dans leur action se sont regroupées au sein du **Réseau Environnement Humainitaire (REH)** afin de partager leurs axes de travail prioritaires et leurs attentes. En 2020, le REH a publié une déclaration d'engagement au travers de laquelle 10 ONG s'engagent à réduire de 30 % leurs émissions d'ici 2025 et de 50% d'ici 2030. Un consortium, nommé CHANGE, réunissant 7 ONG, a été lancé dans le but de réaliser un bilan carbone mutualisé, avec l'appui d'un consultant externe. Le sous-groupe réfléchit actuellement aux besoins, aux outils et méthodologies existants au sein des ONG et qui pourraient être harmonisées ainsi qu'à la création d'une base de données pour avoir des équivalences CO2 sur les biens et services utilisés dans les projets (alimentation, transport, etc.).

BONNES PRATIQUES

Au-delà des différentes méthodologies et/ou outils employés, l'enjeu pour toutes les organisations est de définir un périmètre de comptage qui permettra aux structures de se fixer des objectifs de réduction de leur empreinte carbone qui soient réalistes et atteignables. Pour ce faire, la question de l'implication et/ou de l'adhésion des salarié.e.s et des membres de la direction des organisations à la définition des objectifs de réduction est cruciale. Les témoignages des différentes ONG font état de la mise en œuvre de plusieurs pratiques consultatives et/ou participatives intéressantes :

- ↳ La mise en place de groupes de travail proposant :
 - Des sessions de sensibilisations aux salarié-es du siège et au sein des représentations pays sur les enjeux Climat et l'empreinte carbone (formations initiales aux enjeux du changement climatique, « bistro » compensation, travaux des Green Team, élaboration de guides du salarié écoresponsable, mobilisation sous forme de jeux/concours), etc.
 - Des ateliers de consultation au siège et sur le terrain, sur la base d'outils élaborés en interne (arbres de décisions, sondages collectifs) pour faire émerger un plan d'actions par le consensus.
- ↳ La nomination de référents carbone sensibilisés sur les différents territoires d'intervention de l'organisation ;
- ↳ La mise en place de simulateurs pour calculer son empreinte carbone à l'échelle individuelle.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les différents témoignages ont aussi fait état de plusieurs difficultés, et parmi elles :

- Les différents témoignages ont aussi fait état de plusieurs difficultés, et parmi elles :
- ↳ La manque de moyens dédiés à la démarche face à l'investissement en « temps » que nécessitent l'élaboration d'un bilan carbone et la collecte des données dans un contexte et face à un manque de ressources humaines dédié aux stratégies RSO
 - ↳ Le manque de compétences en interne (personnel qualifié/formé pour réaliser ce travail) ;
 - ↳ L'enjeu de pérennisation de la collecte des données nécessaires à la réalisation du bilan carbone ;
 - ↳ La difficile vulgarisation des objectifs des méthodes de calcul des émissions GES auprès des collaborateur-ice-s de la structure ;
 - ↳ Le manque d'implication des collaborateur-ice-s et le manque d'appropriation de la démarche ;
 - ↳ Les difficultés à passer de la mesure de l'empreinte carbone à l'élaboration d'un plan d'actions de réduction des émissions GES à l'échelle de l'organisation.
 - ↳ Les difficultés d'atteindre les objectifs fixés, notamment du fait d'arbitrages en faveur d'autres aspects (financiers ou autres).

ÉCLAIRAGES ET LEÇONS APPRIS

- ↘ Distinguer les émissions internes de l'organisation et les émissions que les projets permettent de réduire (projets d'efficacité énergétique, d'infrastructures résilientes, d'agroécologie, etc.)
- ↘ Concevoir la mesure comme une étape préalable à la définition d'une stratégie de réduction s'inscrivant sur le long terme : veiller à poursuivre les sensibilisations et à être inclusif et ne pas s'arrêter aux méthodes de calcul
- ↘ La méthodologie « Bilan Carbone » n'est ni une exigence, ni une fin en soi : l'important est de ne pas perdre du temps et de l'argent à concevoir des outils et méthodologies qui existent déjà
- ↘ La mutualisation entre organisations des outils et méthodes peut être une piste de solution pour optimiser les coûts et les ressources humaines, tout en étant un levier pour convaincre les directions de la nécessité de la démarche. Elle suppose tout de même de se questionner sur les spécificités des organisations (et des différences de postes d'émissions entre organisations humanitaires et de développement).
- ↘ La mutualisation ne doit pas masquer les besoins en financement additionnel des organisations œuvrant pour le Climat pour être à la hauteur de leur *devoir d'exemplarité* et des exigences et des attentes des bailleurs.

PASSER À L'ACTION : RETOURS D'EXPÉRIENCES DES ORGANISATIONS SUR LES FREINS ET LEVIERS À LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE RÉDUCTION DE LEURS ÉMISSIONS GES

Si la majeure partie des organisations membres de la CCD sont encore en cours de définition de leur stratégie bas-carbone, la majeure partie mettent en place des actions de réduction de leurs émissions GES à différents niveaux. Les témoignages recueillis lors de l'atelier capitalisation mettent en avant plusieurs actions inspirantes :



↘ Le développement de politiques de déplacement plus « responsables » :

- Indemnités vélo et autres incitations à la mobilité douce pour les salarié-e-s siège ;
- Voyages en train privilégiés en Europe ;
- Vols sans escales ;
- Covoiturage entre collègues, voire entre ONGs dans certains pays d'intervention ;
- Élaboration d'une grille à l'usage du salarié pour l'amener à évaluer la nécessité (ou non) d'une mission ;
- Télétravail plus développé (effet COVID) ;
- Investissement dans du matériel visioconférence et des outils numériques plus performants pour réduire les missions siège-terrain.



↘ La formation des équipes sur les enjeux climat-carbone :

- Modules de formation développés pour les salarié-e-s siège et les équipes terrain ;
- Création de fiches thématiques pour l'intégration des enjeux climat dans les projets et au stade de la conception de nouveaux projets ;
- Mise sur pied d'un réseau de référent-e-s terrain et transition écologique ;
- Gratification/promotion des initiatives individuelles et collectives prises en faveur du Climat.

↳ Le développement de politiques d'achat plus responsables



- Contractualisation avec des fournisseurs et partenaires engagés dans des pratiques durables (communication et goodies, services généraux, organisation d'événements, restauration) ;
- Achat de certains matériels d'occasion ;
- Recyclage et tri des déchets.

COMMENT CONVAINCRE LES DÉCIDEURS ?

- ↳ Des directions déjà sensibles au devoir d'exemplarité et aux exigences bailleurs sur la question
- ↳ Proposer une réflexion collective sur les stratégies de réduction (mutualisation inter-organisations)
- ↳ Proposer un portage collectif de la thématique au travers des réseaux existants (CSud, etc.)
- ↳ Proposer un système de décision collectif et inclusif
- ↳ Former et sensibiliser l'ensemble des salariés (directions et managers inclus)

Néanmoins, les organisations se heurtent à un certain nombre de difficultés pour inclure ces démarches et leviers dans un plan d'actions plus robuste et une stratégie ancrée au sein de leur structure :

↳ Se lancer dans **une trajectoire de réduction des émissions GES peut représenter un « surcoût »** que les organisations ne sont pas prêtes à assumer compte-tenu des nombreuses contraintes budgétaires et bailleurs qui pèsent sur la structure.

Exemples : coût supérieur des fournitures et services plus durables, surcoût des trajets en train ou sans escalers.

↳ Les actions proposées reposent encore trop souvent **sur quelques salariés volontaires et sans temps dédié systématiquement aux stratégies RSO dans leurs fiches de poste ;**

↳ Principal poste d'émissions de GES des organisations, **la réduction des déplacements entre le siège et le terrain est un sujet qui peut remettre plus profondément en question les activités des ONG de solidarité internationale.**

DIFFICULTÉES RENCONTRÉES

Quels freins à la réduction des déplacements ?

Définir une trajectoire bas-carbone à l'échelle de l'organisation suppose inévitablement de réfléchir à la réduction de ces déplacements. Ces réflexions posent un certain nombre d'enjeux et de craintes, partagées par les collaborateur-ice-s et les parties prenantes des ONG :

- ↳ La localisation de l'aide présente un intérêt certain en termes de réduction des émissions GES mais modifie profondément le mode d'intervention de la plupart des organisations et de fait, le modèle économique prévalant aujourd'hui dans la plupart des structures. S'inscrire dans une trajectoire bas-carbone supposerait donc de réfléchir à la vision qu'ont les organisations de leur propre développement sur le moyen /long terme.
- ↳ La réduction des déplacements entraîne un changement de pratiques, et donc un changement de métier pour bon nombre de salarié-e-s. Cette crainte pourrait expliquer les difficultés qu'ont les points focaux RSO au sein des organisations à mobiliser et sensibiliser leurs collaborateur-ice-s pour qui les missions à l'étranger représentent un intérêt majeur pour leur poste.
- ↳ La réduction des déplacements sur le terrain constitue également un changement de pratiques qu'il faudra expliquer et justifier auprès des bailleurs de fonds, habitués à davantage d'interventions physiques, afin de prouver que cela ne viendra pas dégrader la qualité des projets.

ÉCLAIRAGES ET LEÇONS APPRIS

- ↳ Un certain nombre d'**outils** (modules de sensibilisations, de formations) et d'**activités inspirantes** pourraient être **répliqués et mutualisés** entre différentes organisations
- ↳ Le **plafonnement des frais de fonctionnement** et la multiplication des procédures bailleurs **ne permettent pas aux organisations de dédier suffisamment de budget et de ressources humaines aux actions de réduction des émissions GES**
- ↳ Des outils et méthodes pourraient être développées pour faire du **suivi de projets à distance** et ainsi éviter un certain nombre de déplacements à l'année
- ↳ Le **portage institutionnel de la démarche doit être fort** pour être à la hauteur des enjeux ;
- ↳ Les réflexions sur la **localisation de l'aide** pourraient être **portées collectivement** et inciter les décideur·euse·s à **proposer des opportunités d'évolution des métiers** au sein de leurs structures.



2.

**QUELLES PISTES D' ACTIONS
COLLECTIVES POUR LES
ORGANISATIONS DE LA CCD
SOUHAITANT ÉLABORER OU
CONSOLIDER LEUR TRAJECTOIRE
BAS CARBONE ?**

À travers cet atelier capitalisation, les organisations participantes ont mis en avant **le souhait d'une plus grande collaboration inter-ONG sur cette thématique**, ce pour plusieurs raisons :

- Les organisations de solidarité internationale travaillant sur les questions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont un « *devoir d'exemplarité* » : elles se doivent d'innover pour réduire leurs émissions GES au-delà des projets sobres en carbone qu'elles mettent en œuvre dans les différents territoires d'intervention ;
- Les exigences des bailleurs en la matière sont de plus en plus fortes ;
- La mutualisation des outils, méthodes & actions permet d'économiser les ressources humaines et financières tout en gagnant du temps.

Les pistes d'action suivantes ont donc été proposées :

1 Créer un espace de partage des ressources et des questionnements entre organisations intéressées pour avancer sur la définition d'une stratégie bas-carbone.

- La création d'un groupe au sein d'une plateforme de communication (Skype/Slack) pour discuter autour des méthodes, des outils et des bonnes pratiques ;
- La mise en place d'un document partagé sur lequel chaque organisation listera les outils et ressources disponibles qu'elle peut partager en fonction des besoins de l'une ou l'autre des organisations (annuaire).

Exemple : Pour les bilans carbone, les outils/méthodes pertinentes à mutualiser sont : les fichiers de collecte de données, les bases de données de facteurs d'émissions adaptés aux contextes des pays d'intervention, les approches adoptées pour définir des objectifs.

2 Poursuivre le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds autour de la redevabilité carbone.

Élaborer une stratégie de réduction des émissions GES et mettre en œuvre des actions significatives nécessite un **financement additionnel** pour être à la hauteur des exigences des bailleurs et des ambitions des organisations en la matière.

- Se saisir des tables rondes organisées sur le climat et l'environnement dans l'humanitaire et le développement pour véhiculer des messages clés ;
- Porter davantage la thématique (réduction empreinte carbone/environnementale) dans les collectifs (CSUD, GI etc.)
- Faire le lien avec les organisations de plaidoyer existantes (notamment le RAC).

3 Proposer aux organisations qui le souhaitent de s'engager collectivement sur des objectifs et des actions de réduction.

Les organisations ont émis le souhait de ne pas nécessairement créer un nouveau groupe de travail sur la question mais de réfléchir sur la faisabilité de se joindre à des groupes existants (sous réserve que le collectif respecte les spécificités des organisations).

- Le Réseau Environnement Humanitaire a élaboré une déclaration d'engagement qui regroupe actuellement une dizaine d'organisations signataires. Toute organisation qui le souhaite peut s'y rattacher. Un groupe de travail s'est également formé à la suite de cette déclaration pour avancer sur la mesure du bilan carbone des organisations humanitaires et pouvant inspirer la démarche au sein des ONG de développement.
- S'appuyer sur l'espace de partage (Point 1) pour réaliser une liste concrète d'actions de réduction à proposer à signature des Comités de Direction et Conseils d'Administration des organisations. Mettre l'accent sur la question des déplacements.

4 S'engager dans une réflexion collective autour de la réduction de nos déplacements et le modèle économique de nos organisations :

- Se mobiliser à plusieurs organisations pour animer la réflexion ou engager une prestation externe sur le sujet ;
- Organiser un atelier avec les organes décisionnaires de nos organisations sur les enjeux posés par la réduction des déplacements (en interne et collectivement) ;
- Proposer une vision partagée du travail des ONG de solidarité à échelle 2050 (en lien avec la neutralité carbone).



Rassembler et agir
pour la solidarité internationale

Création graphique et mise en page : Benjamin Madelainne

14, passage Dubail 75010 Paris

Tél. : +33 1 44 72 93 72

www.coordinationsud.org

Février 2022